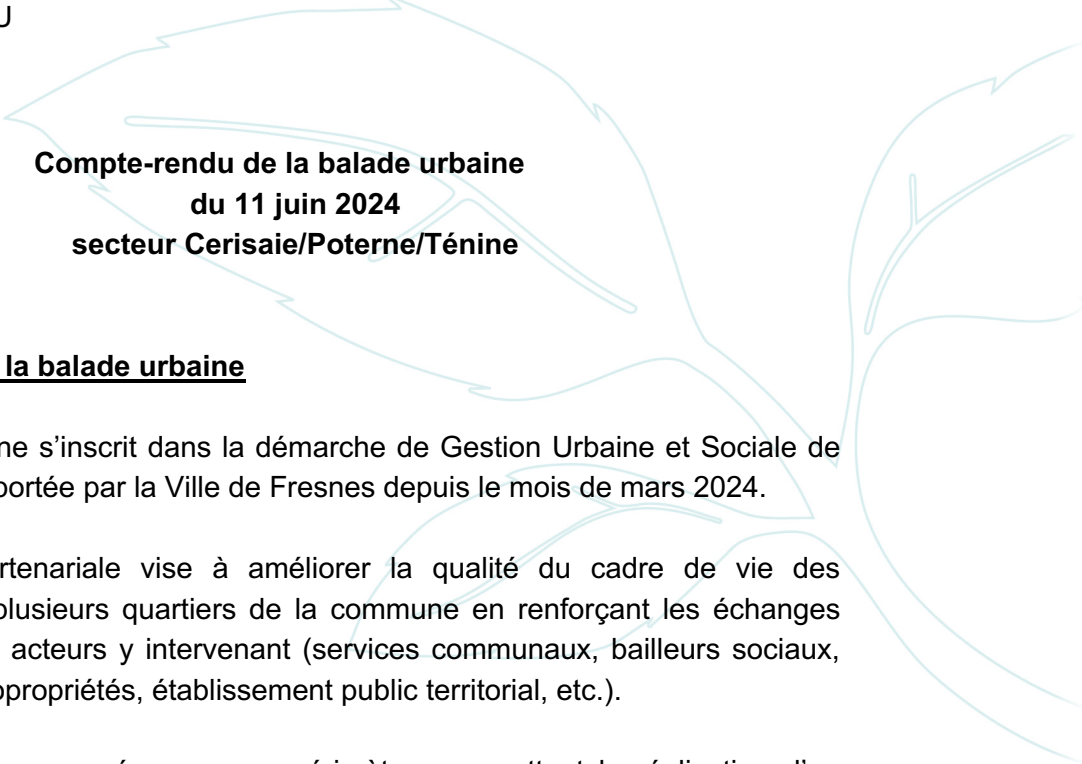


Ville de Fresnes  
Département des  
Services à la Population  
Direction des Solidarités  
Service Habitat-  
Logement

Rédacteur :  
Timothée MARIAU

A large, faint, light-teal outline of a leaf is positioned in the background, partially overlapping the central text.

**Compte-rendu de la balade urbaine  
du 11 juin 2024  
secteur Cerisaie/Poterne/Ténine**

**1. Objectif de la balade urbaine**

Cette balade urbaine s'inscrit dans la démarche de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) portée par la Ville de Fresnes depuis le mois de mars 2024.

Cette initiative partenariale vise à améliorer la qualité du cadre de vie des Fresnois.es dans plusieurs quartiers de la commune en renforçant les échanges entre les différents acteurs y intervenant (services communaux, bailleurs sociaux, gestionnaires de copropriétés, établissement public territorial, etc.).

Les balades urbaines menées sur ces périmètres permettent la réalisation d'un diagnostic partagé entre habitants, bailleurs sociaux, élus et services de la commune. Les participants peuvent ainsi identifier les éléments positifs (espaces verts, aires de jeux, etc.) mais aussi les points d'amélioration (mobiliers urbains dégradés, stationnements sauvages, dépôts sauvages, etc.) au sein des quartiers concernés.

Ce travail permettra de favoriser une meilleure coordination et une plus grande réactivité des acteurs concernés à la suite des signalements reçus. La finalité de ces travaux est la construction d'un plan d'actions permettant de prévenir les difficultés rencontrées (actions de sensibilisation et de prévention, mise en place d'interventions conjointes, etc.), de résoudre les désordres et d'améliorer le cadre de vie dans chacun des quartiers de la commune.

## **2. Compte-rendu synthétique**

### **a. Les signalements**

Cette balade urbaine a permis la réalisation de 64 signalements dont :

- 61 sont liés à une problématique nécessitant une intervention (à court ou moyen terme) de la Ville, d'un bailleur ou de partenaires institutionnels.
- 3 sont liés à des aspects positifs du quartier :
  - il a notamment été souligné que :
    - l'entraide et la solidarité existent au sein du quartier de la Cerisaie,
    - les espaces publics au sein du quartier de la Cerisaie constituent des lieux de rencontre et permettent de faciliter la création de liens sociaux.

### **b. Les thématiques évoquées**

Les problématiques identifiées par les participants lors de cette balade portaient sur les thématiques suivantes :

- Sécurité/Nuisances/Squats/Tranquillité publique : 11
- Propreté/Dépôts sauvages/Jets par les fenêtres : 11
- Mobilier Urbain (bancs, potelets, etc.) : 10
- Stationnement sauvage/abusif/épave : 8
- Patrimoine bâti (immeubles d'habitat collectif, maisons) : 6
- Espaces verts : 5
- Aire de jeux : 3
- Nuisibles (pigeons, rats, etc.) : 3
- Circulation/Mobilités : 2
- Eclairage public : 1
- Voirie (routes, trottoirs, etc.) : 1

### **c. Les acteurs concernés**

Il est important de rappeler que l'ensemble des espaces communs (routes, trottoirs, parkings, espaces verts, aire de jeux, etc.) composant un quartier ne sont pas tous publics (commune, établissement public territorial, département, etc.) et peuvent être entretenus par différents acteurs privés (bailleurs sociaux, copropriétés, etc.).

Parmi les 61 signalements recensés :

- 37 concernent des espaces gérés par la commune de Fresnes, l'établissement public territorial Grand Orly Seine-Bièvre ou le département du Val-de-Marne,
- 18 concernent des espaces gérés par le bailleur social Valophis Habitat,
- 3 concernent des espaces pratiqués par plusieurs acteurs (collectivité territoriale, résidences sociales, bailleurs sociaux, etc.),
- 2 concernent des espaces gérés par le bailleur de logement locatif intermédiaire In'li,
- 1 concerne un espace géré par le bailleur social CDC Habitat Social.

### **3. Perspectives et conclusions**

L'ensemble des signalements réalisés a fait l'objet d'une transmission aux gestionnaires compétents afin de permettre une intervention à court terme pour les désordres les plus simples (véhicules en situation de stationnement abusif ou épaves, dépôts sauvages de déchets, patrimoine bâti vandalisé, etc.).

Les problématiques les plus complexes nécessitant des investissements plus lourds (modification des modalités de circulation automobile, installation ou reprise de mobilier urbain, modification des modalités d'accès à un immeuble, etc.) ou la mise en place d'actions préventives (sensibilisation concernant les dépôts sauvages, implantation de dispositifs anti-pigeons, prévention des nuisances sonores, etc.) seront intégrées dans le plan d'actions. Ce dernier sera adopté par le Conseil Municipal et les partenaires de la démarche pour une durée minimale de trois ans et viendra fixer les engagements réciproques des signataires.

Une élaboration concertée des actions sera concrétisée par des ateliers de travail qui se tiendront à partir de septembre 2024 et rassembleront les habitants, la commune et les différents acteurs intervenant sur les quartiers concernés. L'objectif est de répondre à la fois aux besoins des habitants et aux capacités des différents gestionnaires afin d'améliorer le cadre de vie des Fresnois.es.